

## Formulaire d'accréditation pour la consultation de documents relevant du dépôt légal de l'audiovisuel, du web media et du cinéma

\* informations obligatoires

### **SUJET DE RECHERCHE** \*

Quel est l'objet précis de votre recherche ?

---

### **CADRE DE LA RECHERCHE** \*

- Etudiant
- Précisez diplôme préparé, discipline, Université \*
- Enseignant
- Précisez discipline, université ou autre \*
- Chercheur
- Précisez discipline, université ou autre \*
- Professionnel
- Précisez votre profession \*
- Personnel
- Précisez le but de votre recherche \*

---

### **IDENTITE**

M.  Mlle / Mme

Nom \* :

Prénom(s) \* :

Date de naissance \* :

E-mail :

Tél :

L'Ina, responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant pour assurer la gestion des accréditations permettant l'accès à la consultation des collections de l'Ina au titre du dépôt légal. Ce traitement est mis en œuvre conformément à l'article L132-4 du Code du patrimoine au sens duquel l'Ina a l'obligation d'assurer un accès réservé au dépôt légal aux chercheurs accrédités.

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services de la [Bibliothèque universitaire Droit-lettres](#) chargés de la gestion des accréditations.

Les données personnelles sont conservées pendant toute la période nécessaire à la consultation. A l'issue de cette période, les données seront détruites.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, qui s'exercent :

- Auprès de [la Bibliothèque universitaire Droit-lettres](#) à l'adresse suivante : [\[...\]](#)

- Auprès de l'Ina par courrier électronique à l'adresse [dpdina@ina.fr](mailto:dpdina@ina.fr) ou par courrier postal à l'attention du Délégué à la protection des données, Direction Juridique, situé 4 avenue de l'Europe 94366 Bry-sur-Marne Cedex, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (Cnil).

TY 31/10/y 09:40

Commentaire [1]: A préciser.